



Agriculture and  
Agri-Food Canada

Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

# **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022**

# **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

## **Rapport financier trimestriel**

### **Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022**

#### **Introduction**

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur le marché international.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, veuillez consulter le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor, et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) de l'AAC 2022-2023.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

#### **Méthode de présentation**

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2022-2023 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pouvant être utilisés pour l'exercice 2022-2023. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022

rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

### Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel montre les résultats de l'exercice financier en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 septembre 2022.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du deuxième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

### Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2022-2023 et 2021-2022

<b>Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>
Autorisations totales pouvant être utilisées	3 453	3 734
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	928	652
Utilisation	27 %	17 %

### A. Changements importants dans les autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et le précédent.

### Comparaison des autorisations totales au 30 septembre des exercices 2022-2023 et 2021-2022

<b>Autorisations</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>	<b>Écarts</b>
Crédit 1 – Autorisations nettes de fonctionnement	637	642	(5)
Crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital	45	56	(10)
Crédit 10 – Subventions et contributions	629	667	(38)
Autorisations législatives budgétaires	2 141	2 370	(229)
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 453</b>	<b>3 734</b>	<b>(282)</b>

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les autorisations totales pendant l'exercice 2022-2023 totalisaient 3 453 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre, comparativement à 3 734 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2021-2022, ce qui représente une diminution de 282 millions de dollars ou de 8 %. Cette hausse s'explique par les diminutions de financement suivantes :

- La diminution de 229 millions de dollars des autorisations législatives est principalement attribuable au financement de 292 millions de dollars reçu en 2021-2022 pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe afin d'aider les agriculteurs de la Colombie-Britannique à se remettre des effets néfastes des pluies excessives et des inondations. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de 57 millions de dollars pour le programme Agri-stabilité découlant de la modification qui élimine la limite des marges de référence à compter de l'année de programme 2020 et au-delà.
- La diminution de 38 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions est principalement attribuable à la réduction progressive de 194 millions de dollars des initiatives liées à la pandémie de COVID-19, à la temporisation du fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers et du Programme d'investissement pour fermes laitières, d'une valeur de 54 millions de dollars, ainsi qu'à une diminution nette de 17 millions de dollars du financement du programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse. Ces diminutions sont partiellement compensées par une augmentation de 105 millions de dollars du financement pour les programmes climatiques, une augmentation de 78 millions de dollars du financement pour les producteurs de volaille et d'œufs soumis à la gestion de l'offre et 46 millions de dollars de nouveau financement pour soutenir l'industrie vinicole canadienne.
- La diminution de 10 millions de dollars des autorisations de dépenses en capital du crédit 5 est principalement attribuable au financement en capital de 10 millions de dollars reçu de la vente de la ferme expérimentale de Regina d'AAC en 2021-2022.
- La diminution de 5 millions de dollars des autorisations nettes de fonctionnement du crédit 1 est principalement attribuable à une baisse de 17 millions de dollars du financement associée à la temporisation de divers programmes et à une réduction de 5 millions de dollars du budget de fonctionnement pour les déplacements et les services de technologie de l'information. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation du financement de 15 millions de dollars pour les initiatives liées au climat, le report du budget de fonctionnement et les producteurs de produits laitiers, et financement pour les producteurs de lait, volaille et d'œufs sous gestion de l'offre.

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022

### B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

#### Comparaison des dépenses depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2022-2023 et 2021-2022

Dépenses	2022-2023	2021-2022	Écart
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	289	288	1
Crédit 5 – Dépenses en capital	18	11	7
Crédit 10 – Dépenses en subventions et contributions	151	72	79
Dépenses législatives budgétaires	470	281	190
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>928</b>	<b>652</b>	<b>277</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

À la fin du second trimestre de 2022-2023, les dépenses totalisaient à 928 millions de dollars, comparativement aux 652 millions de dollars déclarés pour la même période en 2021-2022, soit une augmentation de 277 millions de dollars ou 42 %. Cette hausse s'explique principalement par les augmentations de financement suivantes :

- L'augmentation de 190 millions de dollars des dépenses législatives est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses (184 millions de dollars) pour le programme Agri-protection en raison de l'augmentation des primes d'assurance associée à la hausse des prix des produits de base.
- L'augmentation de 79 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions est principalement à une augmentation de 61 millions de dollars pour les Solutions agricoles pour le climat – volet Mesures à la ferme pour le climat et à une augmentation de 22 millions de dollars du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs en raison des différences de calendrier, car le financement a été reçu plus tard au cours de l'exercice 2021-2022 pour ces deux programmes.
- L'augmentation de 7 millions de dollars des dépenses en capital du crédit 5 découlant du calendrier des paiements pour les dépenses de modernisation des centres de recherche et de développement de St-John's et de Kentville.

# **AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA**

## **Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022**

### **Risques et incertitudes**

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue de mettre en œuvre ses politiques et ses programmes dans un contexte caractérisé par la gestion prudente des finances. Dans le but de faciliter les processus décisionnels et l'établissement de priorités, et afin d'assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources, le Ministère a mis en place des procédures visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques.

Comme la pandémie de COVID-19 est en cours, AAC continue de faire preuve de vigilance, et de se préparer aux risques et aux situations qui auront une incidence sur son environnement opérationnel, y compris les répercussions à plus long terme. Pour soutenir les activités scientifiques, une partie importante de l'effectif d'AAC travaille sur place dans des centres de recherche partout au Canada. De plus, AAC explore les possibilités de transition vers des régimes de travail hybrides, tout en veillant à respecter les recommandations des responsables et des experts en santé publique.

### **Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par :

---

Chris Forbes,  
administrateur général  
Ottawa (Canada)

---

Marie-Claude Guérard,  
dirigeante principale des Finances  
Ottawa (Canada)

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023 (1)			Exercice 2021-2022 (1)		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	636 706 \$	145 616 \$	288 884 \$	641 706 \$	148 461 \$	287 810 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	45 488	12 908	17 966	55 521	6 476	11 066
Crédit 10 – Subventions et contributions	629 059	129 283	150 882	666 732	56 777	71 852
Autorisations législatives budgétaires (3)	2 141 284	414 269	470 369	2 370 416	229 189	280 833
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>3 452 537</b>	<b>702 076</b>	<b>928 101</b>	<b>3 734 376</b>	<b>440 904</b>	<b>651 562</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 452 537 \$</b>	<b>702 076 \$</b>	<b>928 101 \$</b>	<b>3 734 376 \$</b>	<b>440 904 \$</b>	<b>651 562 \$</b>

#### Remarques :

- (1) Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.  
 (2) Inclut uniquement les autorisations disponibles et qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre.  
 (3) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau suivant.

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

### Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non auditées*)

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023 (1)			Exercice 2021-2022 (1)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses réelles au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses réelles au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	558 151 \$	140 957 \$	278 215 \$	548 890 \$	140 777 \$	277 496 \$
Transports et communications	2 757	1 622	2 571	13 888	709	1 308
Information	8 924	1 361	2 259	10 902	1 195	1 849
Services professionnels et spéciaux	124 521	20 645	38 580	116 518	22 016	38 124
Location	7 962	1 478	5 952	9 078	832	3 645
Services de réparation et d'entretien	12 037	2 362	3 782	14 108	2 408	3 761
Services publics, fournitures et approvisionnements	38 720	8 974	15 426	43 743	6 741	11 758
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	21 935	8 365	9 951	16 659	2 458	3 093
Acquisition de matériel et d'outillage	37 391	4 759	8 517	46 311	3 514	7 082
Paiements de transfert	2 691 404	524 839	584 189	2 961 267	267 623	317 352
Autres subventions et paiements	8 826	5 395	6 135	8 777	6 366	6 861
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>3 512 627</b>	<b>720 757</b>	<b>955 578</b>	<b>3 790 141</b>	<b>454 638</b>	<b>672 327</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	60 900	18 681	27 477	55 766	13 734	20 765
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>3 452 537 \$</b>	<b>702 076 \$</b>	<b>928 101 \$</b>	<b>3 734 376 \$</b>	<b>440 904 \$</b>	<b>651 562 \$</b>
<b>Remarque :</b>						
(1) Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						



# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## Ventilation des autorisations législatives budgétaires (*non auditée*)

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022

(en milliers de dollars)

### ANNEXE A

	Exercice 2022-2023 (1)			Exercice 2021-2022 (1)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses réelles au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses réelles au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 319 \$	17 220 \$	34 441 \$	68 728 \$	16 661 \$	33 321 \$
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	93	23	46	91	23	45
Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	434 939	(4 928)	(14 227)	387 230	426	(10 743)
Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	623 000	321 846	345 010	623 000	141 979	161 033
Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	122 910	50 156	82 441	122 910	48 568	82 372
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	109 000	4 668	3 240	104 800	6 477	11 095
Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	48 221	(521)	-	39 320	706	957
Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	16 550	-	-	16 550	5 017	5 017
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	-	(714)	13 111	(286)	(57)
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	(85)	(6 863)	-	-	(12 084)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	226 513	24 430	24 433	518 513	7 965	7 919
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	1 209	25	(528)	-	575	(159)
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	8 318	1 444	3 103	7 064	1 086	2 099
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	27
Paiements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(3)	(4)	-	(4)	(5)
Paiements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	-	(2)	(2)	-	(4)	(4)
Autorisations législatives budgétaires	468 000	-	-	469 000	-	-
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>	<b>2 141 284 \$</b>	<b>414 274 \$</b>	<b>470 375 \$</b>	<b>2 370 416 \$</b>	<b>229 189 \$</b>	<b>280 833 \$</b>
<b>Remarque :</b>						
(1) Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué						